

Objectif

- Connaître la réglementation en vigueur.
- Etre capable de décrire les principaux intrants (matières premières, additifs, prémélanges..).
- Connaître les exigences réglementaires relatives à l'étiquetage des compléments alimentaires.
- Connaître les exigences réglementaires relatives aux aliments diététiques.

Public concerné

Personnel du service R&D, des affaires réglementaires, de la Direction

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Programme

- Catégories d'additifs (technologiques, zootechniques...)
- Catégories d'aliments (Complet, complémentaire, minéral, diététique...)
- Textes réglementaires concernant la commercialisation des aliments complémentaires, objectifs nutritionnels, additifs autorisés, catalogue des matières premières, fournisseurs agréés ...
- Exigences réglementaires relatives à l'étiquetage des aliments complémentaires pour animaux de rente.
- Cas particulier des aliments complémentaires diététiques : objectifs nutritionnels
- Veille réglementaire

Effectifs

15 à 20 personnes

Durée et déroulement

7 heures (1 jour)

Dates

☞ 9 Janvier

☞ 6 Mars

☞ 15 Mai

☞ 10 Juillet

☞ 9 Octobre

☞ 4 Décembre

Lieu

précisé ultérieurement

Prix

740 €/participant